

## EXERCICE 2024/25

### RESULTATS ANNUELS RECORDS, EN FORTE PROGRESSION

- Chiffre d'affaires record de c.1,4 Mds €, en hausse de 12,8% (+8,9% à périmètre comparable)
- EBO de 409 M€, en hausse de 16,7%, en ligne avec les dernières indications données
- Résultat net, part du Groupe, en croissance de 15,8%, à 107 M€
- Free cash-flow opérationnel de 123 M€ contre 80 M€ en 2023/24, en hausse de 54,6%
- Dividende proposé de 1,10 € par action, en hausse de 10%
- Le backlog des Domaines skiables est désormais de 10,7 Mds incluant la nouvelle DSP de La Plagne, en hausse de 80% vs celui du 30 septembre 2024

### EMPREINTE CARBONE

- Poursuite de la baisse, après deux exercices de forte réduction, des émissions de GES (scope 1 et 2)<sup>1</sup>, en diminution de 73% vs 2018/19, soit une avance de 12 points sur la trajectoire<sup>2</sup> présentée en octobre 2022
- Emissions de CO<sub>2</sub> par journée-skieur<sup>3</sup> : 190 grammes, stable vs 2023/24
- Emissions de CO<sub>2</sub> par visite dans les parcs<sup>4</sup> : 420 grammes, en baisse de 41% vs 2023/24  
(Pour comparaison, émissions de CO<sub>2</sub> pour la production d'1 kg de pommes origine France = 320 grammes<sup>5</sup>)

### OBJECTIFS POUR 2025/26

- EBO attendu en croissance proche de 10%
- Investissements industriels nets proches de 20% du chiffre d'affaires
- Poursuite de la trajectoire de baisse des émissions de GES visant -80% à horizon 2030

### OBJECTIFS A MOYEN TERME

- EBO supérieur ou égal à 500 M€ à 3 / 4 ans et une marge durablement supérieure à 30% à partir de 2028/29
- Investissements industriels nets à c. 16% du chiffre d'affaires à partir de 2028/29 (périmètre actuel)
- Dividende : poursuite de la politique de distribution de c. 50% du résultat net part du Groupe, hors éléments non-récurrents

Paris, le 2 décembre 2025 / 7h45 – Le Conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes s'est réuni le 1<sup>er</sup> décembre, sous la présidence de Madame Gisèle Rossat-Mignod, et a arrêté les comptes consolidés et audités du Groupe pour l'exercice 2024/25, clos le 30 septembre 2025.

Commentant les résultats de l'exercice 2024/25, Dominique Thillaud, Directeur général de la Compagnie des Alpes a déclaré : « **La Compagnie des Alpes démontre, année après année, la pertinence de sa**

<sup>1</sup> Emissions de GES de l'exercice sont en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

<sup>2</sup> Le périmètre de la trajectoire présentée en octobre 2022 ne comprend pas MMV, les Agences Immobilières, Evolution 2, Ingélo Montage, Urban Soccer et Belantis.

<sup>3</sup> Emissions de GES de la division Domaines skiables et activités outdoor rapportées au nombre de journées-skieur

<sup>4</sup> Emissions de GES de la division Parcs de loisirs, rapportées au nombre de visites et de nuitées vendues dans les parcs

<sup>5</sup> Source : Food GES Ademe (scope 1 et 2)

*stratégie à laquelle les actionnaires ont apporté leur adhésion en juin 2021. Depuis lors, nous enregistrons une croissance moyenne annuelle à deux chiffres de notre chiffre d'affaires et une hausse de notre taux de marge d'exploitation, malgré le renchérissement du coût de l'énergie, ce qui nous permet de générer une trésorerie opérationnelle plus élevée et distribuer des dividendes en croissance pour la 3ème année consécutive. L'exercice 2024/25 en est une nouvelle illustration.*

*Cette croissance profitable est le fruit de l'excellence opérationnelle du Groupe, à commencer par l'engagement sans faille de nos équipes pour accueillir nos visiteurs dans nos domaines skiables, nos hôtels et résidences clubs, nos parcs de loisirs et nos centres sportifs. Les performances reflètent également notre savoir-faire en matière d'investissements dans l'attractivité de nos sites et la modernisation de nos installations comme en témoignent les nombreux prix que nous avons reçus, dont celui de meilleur gestionnaire de domaines skiables au monde pour la quatrième année consécutive, ou tous ceux récompensant nos formidables attractions, à la fois innovantes et ludiques, nous permettant d'offrir les meilleures expériences et d'accroître la fréquentation de nos sites.*

*La Compagnie des Alpes continue, par ailleurs, de faire preuve d'agilité pour saisir des opportunités de croissance : après MMV et le groupe Urban, nous sommes très fiers d'avoir acquis cette année le parc de loisirs Belantis en Allemagne, et d'avoir signé une nouvelle DSP avec la station de Pralognan-la-Vanoise, en attendant le début de la mise en œuvre des plans de transformation ambitieux que nous allons entreprendre au Parc Astérix comme au parc Belantis, futur Parc Astérix Allemagne.*

*Nous poursuivons en parallèle nos efforts dans le déploiement de nos 10 Engagements et 5 Renoncements, définis dans le cadre de la mise en œuvre concrète de notre Raison d'être, avec, par exemple cette année une nouvelle réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2).*

*Post clôture de l'exercice, la Compagnie des Alpes a remporté il y a quelques jours la nouvelle DSP de La Plagne pour une durée de 25 ans, dans des conditions de rentabilité conformes aux standards du Groupe. Ceci lui permet notamment de quasiment doubler le backlog de ses domaines skiables. C'est une décision qui nous honore et nous oblige et qui illustre que la Compagnie des Alpes, et ses partenaires, ont su se réinventer pour proposer une vision novatrice pour l'avenir du domaine iconique de La Plagne.*

*Au-delà, notre attention reste focalisée sur la grande satisfaction de nos parties prenantes et bien sûr, la création de valeur actionnariale ».*

## RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2024/25

### Principales données financières

(en M€)	2024/25	2023/24	Variation	Variation à p.c. <sup>(a)</sup>	2022/23
<b>Chiffre d'affaires</b>					
▪ Domaines skiables et activités outdoor	<b>594,2</b>	552,8	+7,5%	+7,5%	489,2
▪ Distribution & Hospitality	<b>125,3</b>	116,4	+7,6%	+7,6%	110,3
▪ Parcs de loisirs	<b>678,0</b>	570,1	+18,9%	+10,5%	525,9
<b>Total Groupe</b>	<b>1 397,4</b>	1 239,2	+12,8%	+8,9%	1 125,5
<b>EBO (après prestations corporate)</b>					
▪ Domaines skiables et activités outdoor	<b>219,3</b>	193,6	+13,3%	+13,3%	151,1
▪ Distribution & Hospitality	<b>34,3</b>	30,4	+13,0%	+13,0%	23,0
▪ Parcs de loisirs	<b>176,2</b>	142,3	+23,8%	+11,9%	140,1
▪ Siège	<b>(20,5)</b>	(15,6)			(6,5)
<b>Total Groupe</b>	<b>409,4</b>	350,7	+16,7%	+11,9%	307,7
<b>EBO / Chiffre d'affaires</b>	<b>29,3%</b>	28,3%	+1,0 pt	+0,8 pt	27,3%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>192,8</b>	158,2	+21,9%	+16,7%	139,6
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>107,1</b>	92,4	+15,8%		90,4
<b>Free cash-flow opérationnel</b>	<b>122,9</b>	79,5	+54,6%		24,3

(a) La variation à périmètre comparable exclut les résultats du groupe Urban jusqu'à la date anniversaire de son intégration dans le périmètre, soit jusqu'au 12 juin 2025 inclus, ainsi que celui de parc de loisirs Belantis consolidé depuis le 3 avril 2025.

Le **chiffre d'affaires** consolidé de la Compagnie des Alpes pour l'exercice 2024/25 s'établit à 1 397 M€, atteignant un nouveau record. Il est en hausse de 12,8% par rapport à l'exercice précédent. A périmètre comparable, la croissance atteint 8,9% avec un très bon niveau d'activité dans chacune des trois divisions du Groupe, notamment les Parcs de loisirs qui enregistrent une croissance à deux chiffres à périmètre comparable et bénéficient en outre des effets de périmètre liés aux acquisitions du groupe Urban et du parc Belantis. La Compagnie des Alpes a publié le détail de son chiffre d'affaires par division lors de sa communication du 28 octobre dernier.

L'**Excédent Brut Opérationnel** (EBO) du Groupe pour l'exercice 2024/25 s'élève à 409 M€, en hausse de 16,7% par rapport à l'exercice précédent, conformément à la guidance à nouveau révisée à la hausse par le Groupe en octobre dernier, à savoir que l'objectif d'une croissance d'environ 15% de son EBO 2024/25 serait légèrement dépassé. A périmètre comparable, la progression de l'EBO s'établit à +11,9%.

Le **taux de marge d'EBO** s'établit à 29,3%, gagnant 1,0 point par rapport à l'exercice précédent. Le Groupe a bénéficié de la forte croissance de l'activité conjuguée à une bonne maîtrise des charges d'exploitation, de la baisse des prix unitaires de l'électricité et de l'effet relatif des acquisitions. Les trois divisions du Groupe contribuent à l'amélioration du taux de marge.

- L'EBO des **Domaines skiables et activités outdoor** progresse de 13,3% par rapport à l'exercice précédent, s'établissant à 219 M€ ce qui fait ressortir un taux de marge d'EBO en hausse de 1,9 point à 36,9%. Cette performance s'explique essentiellement par une baisse de plus de 30% de la facture d'électricité ce qui a permis de limiter à 4,4% la hausse des charges d'exploitation.
- L'EBO de la division **Distribution & Hospitality** s'élève à 34 M€ ce qui représente une progression de 13,0% par rapport à l'exercice 2023/24. Cette performance reflète une croissance de l'EBO de chacune des trois composantes de la division, notamment Travelfactory ; ce qui valide le choix de privilégier la marge aux volumes. Le taux de marge d'EBO s'élève à 27,4%, ce qui représente un gain de 1,3 point par rapport à l'exercice précédent.
- L'EBO des **Parcs de loisirs** s'élève à 176 M€, en hausse de 23,8% en données publiées et de 11,9% à périmètre comparable par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge d'EBO a progressé de 1,0 point à 26,0%, grâce notamment à l'effet relatif des acquisitions. A périmètre comparable, la marge a légèrement progressé témoignant de la bonne maîtrise des charges d'exploitation dans un contexte de forte croissance de l'activité.
- L'EBO du siège se détériore (-20 M€ contre -16 M€ en 2023/24) notamment du fait des coûts de développement de plusieurs projets informatiques basés sur des solutions SaaS, comptabilisés en charges au cours de l'exercice selon les normes IFRS, des frais liés aux opérations de M&A et des coûts de mise en œuvre des nouveaux dispositifs réglementaires (CSRD, devoir de vigilance, facturation électronique...).

Les **dotations aux amortissements** du Groupe s'élèvent à 217 M€ (dont 48 M€ correspondant aux amortissements des droits d'utilisation IFRS 16). Elles sont en hausse de 24 M€ (+12,4%) par rapport à l'exercice précédent, dont 9 M€ liés à la consolidation du groupe Urban sur la totalité de l'exercice et l'intégration du parc Belantis.

Le **résultat opérationnel** du Groupe s'élève ainsi à 193 M€, en progression de 21,9% en données publiées et de 16,7% à périmètre comparable par rapport à l'exercice 2023/24.

Le **coût de l'endettement net** du Groupe s'élève à 45 M€, en hausse de 10 M€ par rapport à l'exercice précédent en raison, d'une part, de l'augmentation des charges nettes d'intérêts financiers directement corrélées à la hausse de l'encours moyen de la dette nette hors IFRS 16 (le taux moyen de financement est resté stable) et, d'autre part, d'une augmentation des charges d'intérêts sur dettes de loyers principalement liée aux effets année pleine de la consolidation du groupe Urban et du contrat locatif de l'Aquascope.

La **charge d'impôt** représente un montant de 39 M€ en hausse de 9 M€ par rapport à l'exercice 2023/24. Cette augmentation s'explique par une croissance de 19,4% de la base imposable et par une légère hausse du taux effectif d'imposition à 26,7%.

Après une baisse de 1 M€ des résultats mis en équivalence et une hausse de 2 M€ de la part reversée aux intérêts minoritaires, le **résultat net, part du Groupe** s'élève à 107 M€, ce qui représente une augmentation de 15,8% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les **investissements industriels nets<sup>6</sup>** (qui n'incluent pas les investissements financés en leasing ou crédit-bail) ont atteint 256 M€ contre 262 M€ lors de l'exercice précédent. Ils sont inférieurs de 20 M€ aux

<sup>6</sup> Voir glossaire

indications qui avaient été données par le Groupe en début d'exercice en raison principalement de décalages ou d'annulation de certains projets à la demande des délégants (Domaines skiables).

Les investissements de l'exercice se répartissent entre :

- 106 M€ pour les Domaines skiables et activités outdoor, y compris des investissements dans de nouvelles remontées mécaniques aux Arcs (ouverture en décembre 2024) ainsi qu'à La Plagne, Tignes et Méribel (ouvertures prévues en décembre 2025),
- 9 M€ pour la division Distribution & Hospitality,
- 135 M€ pour les Parcs de loisirs avec notamment des investissements d'attractivité au Parc Astérix (attraction Céautomatix, restaurant Les Fastes du Nil), au Futuroscope (attraction Mission Bermudes), à Walibi Belgium (Mecalodon, plus long family roller coaster du Bénélux) ou Walibi Holland (roller coaster YoY).

Le Groupe a généré sur la période un **free cash-flow opérationnel<sup>7</sup>** de 123 M€, en hausse de 43 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est portée par la forte progression de l'EBO.

L'**endettement net du Groupe, hors dette de loyers IFRS 16**, s'élève 824 M€ contre 754 M€ au 30 septembre 2024. Le free cash-flow opérationnel ayant globalement permis de couvrir le versement des frais financiers, le paiement des loyers IFRS 16 et celui des dividendes, cette hausse de 69 M€ s'explique à hauteur de 37 M€ par les acquisitions de 100% des titres du parc Belantis, de 33% du capital de Terrésens et de quelques fonds de commerce destinés aux nouvelles implantations du groupe Urban, ainsi que par la dette de crédit-bail (IFRS 9) d'un montant de 33 M€ correspondant au démarrage des travaux des deux futurs hôtels situés au Parc Astérix et au Futuroscope.

La **dette de loyers IFRS 16** s'élève à 521 M€ contre 509 M€ au 30 septembre 2024. Les remboursements effectués au cours de l'exercice ont été plus que compensés par la prolongation du bail du Futuroscope ainsi que par les nouveaux contrats de financement en crédit-bail de la télécabine du Vallon de l'Iseran à Val d'Isère et de matériel roulant dans différents domaines skiables.

Au total, **la dette financière nette (y compris dettes IFRS 16)** atteint 1 344 M€ au 30 septembre 2025, en augmentation de 82 M€ par rapport au 30 septembre 2024.

Le ratio de levier financier **Dette nette (hors IFRS 16) / EBO (hors IFRS 16)** s'élève à 2,3x au 30 septembre 2025, un niveau stable par rapport à la fin de l'exercice précédent. Il est rappelé que le Groupe avait indiqué en décembre 2024 viser à un horizon de 4 à 5 ans un ratio entre 2 et 3x, incluant les acquisitions.

### Dividende record

Signe de la confiance du Groupe dans sa capacité à continuer d'améliorer sa génération de cash-flow grâce à une croissance profitable et des investissements créateurs de valeur, il sera proposé à l'Assemblée Générale du 11 mars prochain, un dividende de 1,10 € par action au titre de l'exercice 2024/25, en augmentation de 10%, par rapport à l'exercice précédent, pour la deuxième année consécutive. Ce montant représente un rendement de 5,2% par rapport au cours de clôture de l'exercice (soit 21,30 € le 30 septembre 2025).

Le dividende proposé correspond à un taux de distribution de 52% du résultat net part du Groupe, conformément à l'objectif annoncé par le Groupe d'un taux d'environ 50%, hors éléments non récurrents.

<sup>7</sup> Voir glossaire

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

### Transformation, à horizon 2030/31, du site de Belantis en Allemagne, nouvellement acquis en avril 2025, en Parc Astérix Allemagne

La Compagnie des Alpes a acquis le 3 avril dernier auprès du groupe Parques Reunidos, la totalité du capital de la société Event Park GmbH, qui détient et exploite le parc d'attractions Belantis, situé dans la région de Leipzig, l'un des plus grands parcs d'attraction dans l'est de l'Allemagne.

Le parc Belantis possède de solides atouts, tels qu'une zone de chalandise dynamique (région en croissance, accès direct via l'autoroute depuis Leipzig et proximité de Dresde et de Berlin), et une emprise foncière totale de plus de 80 hectares détenus en pleine propriété (comprenant une réserve de 41 hectares disponibles pour des développements futurs).

La Compagnie des Alpes, en accord avec les éditions Albert René, a pris la décision de transformer le parc de loisirs Belantis tel qu'il est aujourd'hui pour en faire le premier Parc Astérix en dehors de France. Cette mutation se fera graduellement avec un changement officiel de nom à horizon 2030/31. La première zone dédiée à Idéfix sera inaugurée dès le printemps 2026.

En s'appuyant sur les atouts du site et les savoir-faire de la Compagnie des Alpes, le Groupe estime que ce parc a le potentiel pour accueillir, à terme, près de 900 000 visiteurs par an.

L'Allemagne est, en termes de nombre de bandes dessinées Astérix vendues, le deuxième marché juste derrière la France et c'est aussi, le deuxième marché européen des parcs de loisirs.

### Prise de participation de 33% dans Terrésens

Le 30 avril dernier, la Compagnie des Alpes est devenue actionnaire à hauteur de 33% de Terrésens. Il s'agit d'une première étape de son rapprochement stratégique avec le premier développeur de lits chauds des Alpes, avec un objectif de détention de 80% à 3-4 ans. Dans un contexte de raréfaction du foncier en montagne, cette opération permet à la Compagnie des Alpes de se doter de nouvelles compétences en développement et réhabilitation de l'immobilier, de la prospection foncière jusqu'au suivi des travaux.

### Délégations de Service Public (DSP) et backlog au 30 novembre

Depuis le début de l'exercice 2024/25, le Groupe a significativement renforcé son portefeuille de DSP.

L'offre de la Compagnie des Alpes a été retenue cet été par le conseil municipal de la commune de **Pralognan-la-Vanoise** (Savoie) pour la gestion de la délégation de service public portant sur l'aménagement et l'exploitation de son domaine de montagne (ski alpin, nordique et centrale de réservation) pour une durée de 25 ans, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre.

Au cours de l'exercice, le Groupe a aussi signé pour son domaine de Flaine (domaine de Grand Massif), le renouvellement d'une des DSP avec le **Département de Haute Savoie**, pour une durée de 3 ans et 7 mois et une autre avec la commune de **Magland** pour une prolongation d'un an.

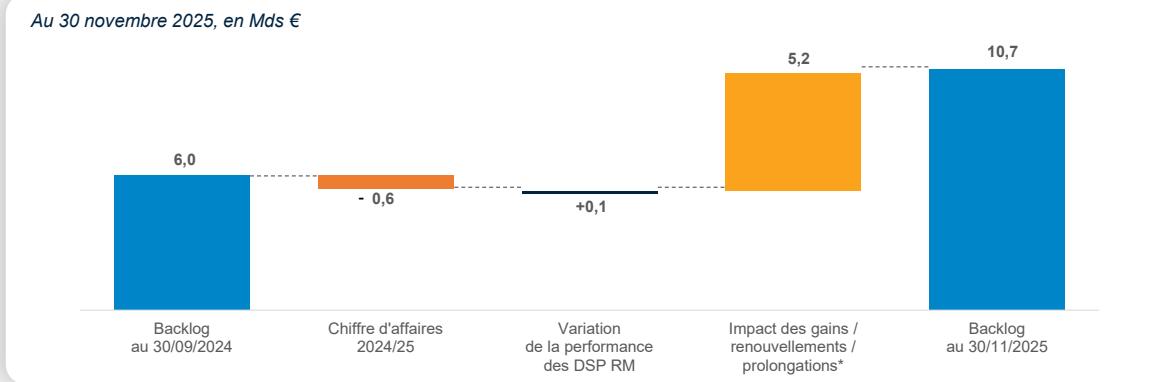
Récemment, la Compagnie des Alpes a aussi prolongé la DSP de **Brides-les Bains** sur le domaine de Méribel jusqu'en 2039.

Enfin, le Groupe a aussi signé un avenant qui consolide l'exploitation de la DSP de **Saint-Chaffrey** (domaine de Serre-Chevalier) jusqu'en 2034, mais sans impact sur son backlog puisque cette DSP était déjà prise en compte l'année dernière.

Le backlog est le chiffre d'affaires cumulé des remontées mécaniques, estimé par le Groupe, portant sur la durée résiduelle des DSP existantes dans les domaines skiables. Il inclut des estimations sur l'indexation, l'inflation et les éventuelles révisions en volume/prix, et prend en compte des impacts du changement climatique (selon des modèles internes). Il ne tient pas compte d'éventuels futurs renouvellements et/ou prolongations de ces DSP.

A la clôture de l'exercice, ce backlog est estimé à plus de 5,8 milliards d'euros, le chiffre d'affaires potentiel des nouvelles DSP de l'exercice, ainsi que la mise à jour du Plan Moyen Terme interne du Groupe, ont quasiment compensé la perte structurelle d'un an de réserve de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

Le 25 novembre dernier, La Compagnie des Alpes a annoncé que l'offre déposée par sa filiale, la Société d'Aménagement de La Plagne (SAP, détenue à 98%), a été retenue par le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) lors d'une séance publique de son comité syndical. Cette décision fait suite à une mise en concurrence pour le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public (DSP) du domaine de La Plagne. Cette DSP, d'une durée de 25 ans, et qui débutera le 12 juin 2027, porte sur l'aménagement et l'exploitation du domaine skiable (remontées mécaniques et pistes) ainsi que sur la gestion des navettes intra-station et de la piste de bobsleigh. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé d'environ 5 milliards d'euros sur sa durée, faisant quasiment doubler le backlog du Groupe.



## Plan d'investissement de 250 M€ pour le Parc Astérix

La Compagnie des Alpes a annoncé son ambition que le Parc Astérix rejoigne le top 5 des parcs d'attractions européens à horizon 2030 et prévoit pour cela un plan d'investissement total de 250 M€, (dont près de 35% financés en crédit-bail) incluant un 4ème hôtel de 300 chambres prévu en 2027 ainsi que cinq nouvelles attractions et de nouveaux points de restauration et boutiques. Ce plan comprend notamment Cétautomatix, montagne russe familiale à l'effigie du célèbre forgeron, et les Fastes du Nil, nouveau restaurant au sein de la zone Egypte, tous deux inaugurés cette année.

Le Groupe vise, à l'échéance du plan, une augmentation de 20% de la capacité totale du Parc Astérix dont les deux tiers, seront indoor et permettront de réduire la météo-dépendance du parc. 900 emplois équivalents temps plein, seront aussi créés alors que le parc en compte aujourd'hui 1500.

#### Rachat d'un site de football à 5 et de padel au Luxembourg

Le Groupe Urban a fait l'acquisition en octobre d'un centre important au Luxembourg, Sport 4 Lux, comprenant 6 courts de padel et 4 terrains de football à 5. Ce centre, qui fera partie du top 3 des centres d'Urban, possède aussi des capacités de développement actuellement à l'étude.

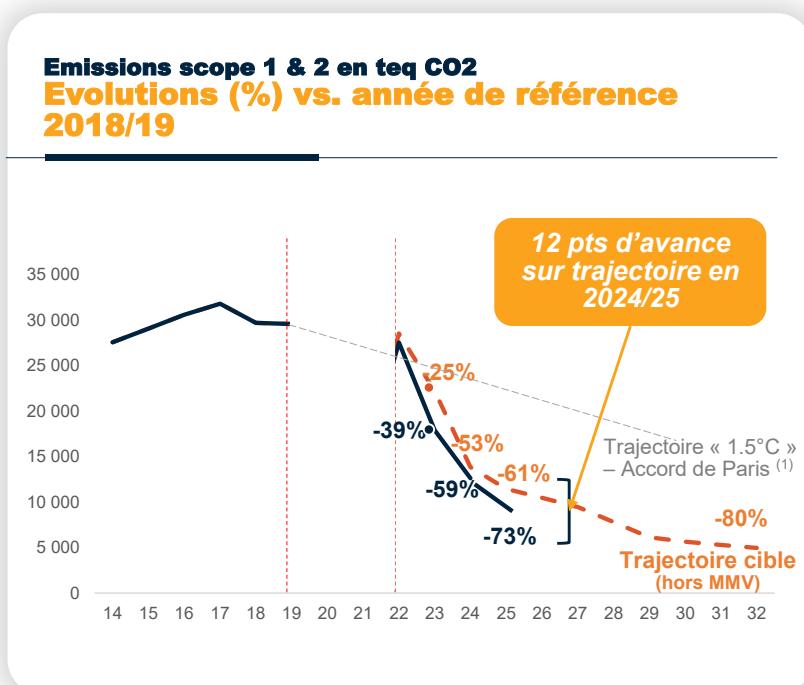
### POLITIQUE ET PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

#### Réductions des émissions de CO<sub>2</sub>

Dans le cadre de l'adoption de sa Raison d'être et de sa mise en œuvre concrète au travers de dix Engagements, la Compagnie des Alpes a adopté une politique Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

Ainsi, au cours de l'exercice 2024/25, les émissions de CO<sub>2</sub>eq (scope 1 et 2) s'élèvent à environ 9 945 tonnes, sur son périmètre réel de consolidation (hors Belantis) ce qui représente une réduction de 17% par rapport à l'exercice précédent.

Par rapport à l'exercice de référence 2018/19, la baisse est de 66% sur son périmètre réel, et de -73% sur le périmètre de la trajectoire annoncée en octobre 2022 visant l'atteinte du Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) au plus tard en 2030. Cette trajectoire est ainsi dépassée de près de 12 points.



(en tonnes de CO <sub>2eq</sub> émises – scope 1 & 2)	2024/25 <sup>(1)</sup>	2023/24 <sup>(2)</sup>	Var. 2024/25 vs 2023/24	2018/19	Var. 2024/25 vs 2018/19 <sup>(3)</sup>
<b>Emissions de CO<sub>2eq</sub></b>					
<b>Total Emissions CO<sub>2</sub> Groupe</b>	<b>9 945</b>	11 971	<b>-17%</b>	29 571	<b>-66%</b>
s/Trajectoire oct 2022	8 042	10 844	<b>-26%</b>	29 571	<b>-73%</b>

(1) Emissions de CO<sub>2</sub> sont en cours d'audit par les commissaires aux comptes du Groupe

(2) Les données publiées en décembre 2024 étaient en cours d'audit. Elles ont depuis été ajustées

(3) Le périmètre 2018/19 inclut les BU DS et PL et seulement Travelfactory pour la BU D&H. Le périmètre 2024/25 inclut les 3 divisions (hors le groupe Urban et le parc Belantis pour les PL), y compris MMV.

La Compagnie des Alpes avait annoncé, lors de la publication de son objectif Net Zéro Carbone en 2030, la mise en place de puits de carbone, au plus proche de ses sites, pour séquestrer les émissions résiduelles. Pour anticiper, le Groupe a signé un partenariat, dès septembre 2022, de 10 ans avec l'ONF, portant sur le reboisement de centaines d'hectares de forêts au plus près de ses sites. Ce programme prend chaque année un peu plus d'ampleur (131 ha de (re)boisement à date).

### Suivi des 10 Engagements et 5 Renoncements pour la mise en œuvre concrète de la Raison d'être

La mise en œuvre des 10 Engagements et des 5 Renoncements pris par le Groupe fait l'objet d'un suivi minutieux par le Comité exécutif. Ainsi, au cours de l'exercice 2024/25, en plus de ses efforts sur le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) :

Le Groupe a aussi conclu un accord de partenariat avec la société Prinoth, conformément à son **Engagement n°1** (Net Zéro Carbone, scope 1 et 2, en 2030) et son **Engagement n° 7** (Contribuer à la réindustrialisation de nos territoires), incluant la mise en place, dès 2026, d'une ligne d'assemblage de dameuses électriques dans les Alpes françaises. Le premier prototype de dameuse électrique de forte puissance sera prêt en décembre et testé sur un de nos domaines à partir de mars 2026, avec une série de tests réalisée en exclusivité dans les domaines skiables gérés par la Compagnie des Alpes, dont la garantie d'un volume de commandes assure la montée en puissance de la production.

Travelski, filiale de la Compagnie des Alpes, a lancé la commercialisation d'un service de train de nuit entre Paris et Bourg-Saint-Maurice, le Travelski Night Express, pour la saison 2025/26, conformément à l'**Engagement n°2** (Agir pour la diminution du scope 3) du Groupe. Ce service de train de nuit va effectuer 14 rotations aller/retour entre le 19 décembre 2025 et le 20 mars 2026 ([Partez en train de nuit vers la montagne avec Travelski Night Express](#)).

La Compagnie des Alpes a poursuivi ses échanges et études avec les 5 personnalités du Laboratoire d'idées (**Engagement n°5** - Faire émerger des idées pour accompagner l'évolution des montagnes françaises et des loisirs). Après une première étude approfondie sur l'état des "vulnérabilités" des Alpes françaises, le Lab est allé à la recherche des grandes tendances de loisirs afin de cerner davantage le champ d'actions dans lequel elle pourrait évoluer pour soutenir ses activités.

La Fondation CDA, conformément à l'**Engagement n°6** (Soutenir des projets d'innovation et d'accès aux loisirs) s'est dotée, sous l'égide de la Fondation de France et en co-construction avec ses 4 personnalités qualifiées - Jean-Claude Mailly, Carole Montillet, Yann Orpin et Louise Fourquet - de principes d'actions (2 axes : renforcer la cohésion sociale et la combativité des personnes fragilisées et favoriser la vitalité des territoires) et de critères d'éligibilité et de sélection. Ces principes ont été appliqués aux demandes

soumises au Groupe au cours de l'année et les premiers projets ont été instruits lors du Conseil d'Administration de la Fondation du 1er décembre 2025.

La Compagnie des Alpes a aussi lancé cette année la CDA Academy, conformément à son **Engagement n°8**, avec des premières offres de formation pour accompagner la montée en compétence des équipes sur des thématiques clés telles que le management et la Très Grande Satisfaction (TGS).

Le Groupe, dans le cadre de son **Engagement n°9** (Améliorer le bien-être de ses collaborateurs) a investi au cours de l'exercice 2024/25, 8 millions d'euros (2M€ dans ses domaines skiables et 6M€ dans ses parcs de loisirs) notamment pour l'acquisition de logements pour ses saisonniers dans les domaines skiables, ou la rénovation de locaux pour ses équipes dans certains parcs.

La Compagnie des Alpes a aussi, dans le cadre de son **Engagement n°10** (dispositif d'actionnariat salariés), poursuivi cette année son programme d'actionnariat avec une nouvelle attribution de 30 droits à actions gratuites pour l'ensemble des salariés, y compris les saisonniers. Ce programme est renouvelable tous les ans, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration. Pour l'exercice 2024/25, ce sont 5 098 collaborateurs qui ont bénéficié de ce programme, dont 79% d'entre eux étaient déjà bénéficiaires l'exercice précédent.

De plus, le Groupe continue scrupuleusement à respecter et à appliquer ses **renoncements**. A titre d'exemple cette année, l'arrêt définitif de l'assistance technique en Chine à des projets n'impliquant pas une part majoritaire et significative de neige naturelle.

## PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2025/26

*Ces perspectives sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs et de modifications de périmètre autres que celles déjà prévues (effet 12 mois pleins de Belantis, DSP de Pralognan-la-Vanoise, cession ou arrêt de Chaplin's World, arrêt de la DSP de Tignes fin mai 2026).*

Concernant le début de l'exercice, alors que les premières neiges ont fait leur apparition, la dynamique de réservation pour la saison d'hiver 2025/26 des domaines skiables est, à date, satisfaisante, notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

Dans les parcs de loisirs, la saison Halloween 2025 a pris fin mi-novembre et l'activité y a été légèrement supérieure à l'an dernier, qui, pour rappel, avait été exceptionnelle. Pour ce qui concerne la période de Noël, les tendances, à date, sont bonnes, notamment en matière de réservations pour des événements entreprises.

Pour l'ensemble de l'exercice 2025/26, le Groupe vise une croissance de son **EBO**, proche de 10% par rapport à l'exercice 2024/25, hors plus-values liées aux produits de cession des biens immobilisés de Tignes.

Concernant les **investissements industriels nets**, le Groupe vise, une enveloppe proche de 20% de son chiffre d'affaires, hors produits de cession des biens immobilisés de Tignes.

## PERSPECTIVES A MOYEN TERME

*Ces perspectives sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs et de modifications de périmètre autres que celles déjà prévues (effet 12 mois pleins de Belantis, DSP de Pralognan-la-Vanoise, cession ou arrêt de Chaplin's World, arrêt de la DSP de Tignes fin mai 2026).*

A moyen terme, tablant sur la poursuite de sa trajectoire de croissance profitable, le Groupe confirme viser un **EBO** supérieur ou égal à 500 M€ à horizon 3 / 4 ans, avec une **marge d'EBO** durablement supérieure à 30% à partir de 2028/29.

Concernant les **investissements industriels nets**, le Groupe vise, sur la base de son périmètre actuel, une enveloppe proche de 20% du chiffre d'affaires en 2026/27, puis une baisse de ce ratio qui devrait se situer durablement autour de 16% du chiffre d'affaires à partir de 2028/29 (périmètre actuel), une fois achevé le cycle d'investissements prévus notamment au Parc Astérix, au parc Belantis et au Futuroscope.

Le Groupe indique par ailleurs viser sur la période un **levier financier** (dette nette / EBO hors IFRS 16) à un niveau compris entre 2 et 3x, incluant d'éventuelles acquisitions.

La Compagnie des Alpes réaffirme aussi sa volonté de distribuer chaque année à ses actionnaires un **dividende** d'environ 50% du résultat net part du Groupe, hors éléments non récurrents.

Enfin, la Compagnie des Alpes rappelle son engagement d'atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030. Cette ambition est déclinée au niveau de chaque site, et privilégie pour au moins 80% la réduction des émissions de gaz à effet de serre et pour 20% maximum le déploiement de puits de carbone locaux.

*Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes ([www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.*

### Prochains rendez-vous 2025/26 :

- |                                                              |                                |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| • Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2025/26 :  | Mardi 27 janvier, après bourse |
| • Assemblée Générale des Actionnaires :                      | Mercredi 11 mars, après-midi   |
| • Chiffre d'affaires du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2025/26 : | Mardi 28 avril, après bourse   |

[www.compagniedesalpes.com](http://www.compagniedesalpes.com)

## Annexes

### **1 - Résultats consolidés de l'exercice 2024-2025 au 30 septembre 2025**

(en millions d'euros)	Exercice 2024/2025 Périmètre réel (1)	Exercice 2024/2025 Périmètre comparable (2)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel (3)	Variation % Périmètre réel (1) - (3) / (3)	Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3)
Chiffre d'affaires	1 397,4	1 349,5	1 239,2	12,8%	8,9%
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	409,4	392,5	350,7	16,7%	11,9%
EBO/CA	29,3%	29,1%	28,3%	3,50%	2,70%
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>192,8</b>	<b>184,6</b>	<b>158,2</b>	<b>21,9%</b>	<b>16,7%</b>
Coût de l'endettement net et divers	-45,7		-38,0		
Charge d'impôt	-39,3		-30,5		
Mises en équivalence	10,2		11,6		
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>118,0</b>		<b>101,3</b>		
Minoritaires	-11,0		-8,8		
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>107,1</b>		<b>92,4</b>		

(2) Les données à périmètre comparable excluent le résultat du groupe Urban jusqu'à la date anniversaire de son intégration dans le périmètre de consolidation, soit jusqu'au 12 juin 2025 inclus, ainsi que celui du parc de loisirs Belantis consolidé depuis le 3 avril 2025.

### **2 - Chiffre d'affaires par secteur d'activité l'exercice 2024-2025 au 30 septembre 2025**

(en millions d'euros)	Exercice 2024/2025 Périmètre réel (1)	Exercice 2024/2025 Périmètre comparable (2)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel (3)	Variation % Périmètre réel (1) - (3) / (3)	Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3)
Domaines skiables et activités outdoor	594,2	594,2	552,8	7,5%	7,5%
Parcs de loisirs	678,0	630,1	570,1	18,9%	10,5%
Distribution & Hospitality	125,3	125,3	116,4	7,6%	7,6%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>1 397,4</b>	<b>1 349,5</b>	<b>1 239,2</b>	<b>12,8%</b>	<b>8,9%</b>

(2) Les données à périmètre comparable excluent le chiffre d'affaires du groupe Urban jusqu'à la date anniversaire de son intégration dans le périmètre de consolidation, soit jusqu'au 12 juin 2025 inclus, ainsi que celui du parc de loisirs Belantis consolidé depuis le 3 avril 2025.

### **3 - Excédent Brut Opérationnel par secteur d'activité de l'exercice 2024-2025 au 30 septembre 2025**

(en millions d'euros)	Exercice 2024/2025 Périmètre réel (1)	% du CA 2024/2025 Périmètre réel	Exercice 2024/2025 Périmètre comparable (2)	Exercice 2023/2024 Périmètre réel (3)	% du CA 2023/2024 Périmètre réel	Variation % Périmètre réel (1)-(3)/(3)	Variation % Périmètre comparable (2)-(3)/(3)
Domaines skiables et activités outdoor	219,3	37,0%	219,3	193,6	35,0%	13,3%	13,3%
Parcs de loisirs	176,2	26,0%	159,3	142,3	25,0%	23,8%	11,9%
Distribution & Hospitality	34,3	27,0%	34,3	30,4	26,1%	13,0%	13,0%
Holdings et Supports	-20,5	NA	-20,5	-15,6	NA	31,5%	31,5%
<b>EXCÉDENT BRUT OPERATIONNEL*</b>	<b>409,4</b>	<b>28,0%</b>	<b>392,5</b>	<b>350,7</b>	<b>28,3%</b>	<b>16,7%</b>	<b>11,9%</b>

(2) Les données à périmètre comparable excluent l'EBO du groupe Urban jusqu'à la date anniversaire de son intégration dans le périmètre de consolidation, soit jusqu'au 12 juin 2025 inclus, ainsi que celui du parc de loisirs Belantis consolidé depuis le 3 avril 2025.

### **4 – Impacts de la norme IFRS 16 sur la dette nette**

en M€	30/09/2025	30-sept-24
<b>Dette nette*</b>	<b>1 344,5</b>	<b>1 262,9</b>
<b>Dette nette hors IFRS16</b>	<b>823,7</b>	<b>754,4</b>
<b>Dette nette / EBO hors IFRS16 avec Urban et Belantis sur 12 mois glissants</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>

\* Y compris dette de loyers

# Communiqué de presse

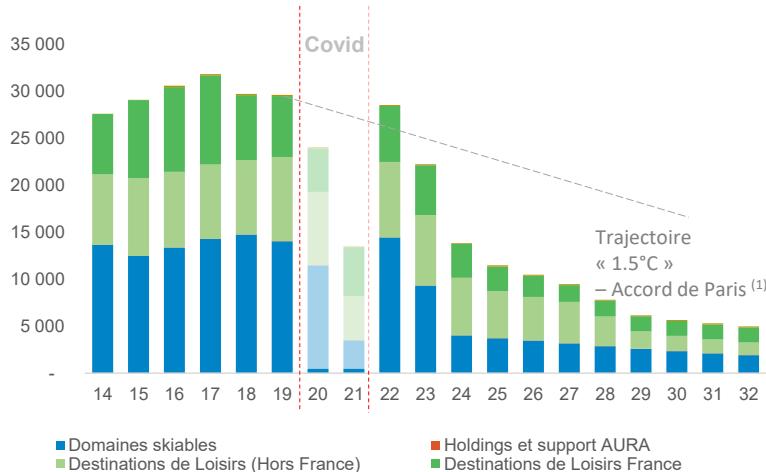


Compagnie des Alpes

## 5 – Emissions de GES du Groupe (chiffres lissés<sup>(2)</sup> – scope 1 et 2). Données historiques et projections

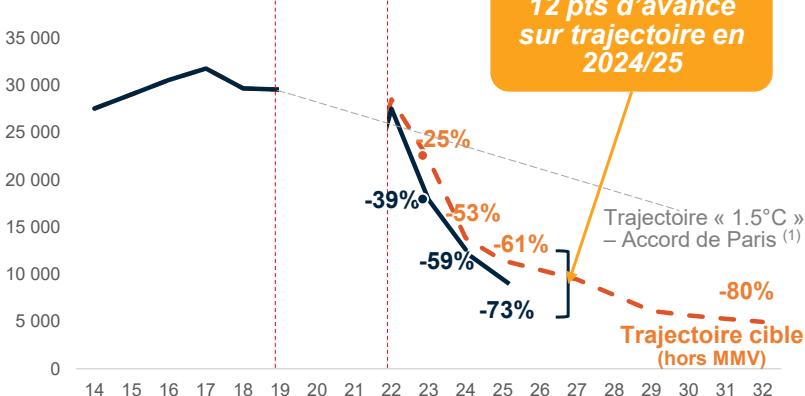
### Emissions scope 1 & 2 en teq CO<sub>2</sub> hors D&H Trajectoire cible

Année de référence 2018/19 : 29 571 teq CO<sub>2</sub>



### Emissions scope 1 & 2 en teq CO<sub>2</sub> Evolutions (%) vs. année de référence 2018/19

12 pts d'avance  
sur trajectoire en  
2024/25



## Glossaire

**Free Cash-Flow Opérationnel** : égal aux flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les flux liés aux investissements industriels nets

**Investissements industriels nets** : acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des variations de dettes fournisseurs d'immobilisations et des produits de cession d'immobilisations

### A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Acteur majeur des loisirs, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne depuis plus de 35 ans des moments et espaces de loisirs à vivre pour des millions de personnes, à l'échelle européenne.

**Son objectif ? Permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivants des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.**

Régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe, la CDA innove pour surprendre et apporter une Très Grande Satisfaction à ses clients.

La CDA c'est aujourd'hui 6300 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, des activités de montagne outdoor, le co-leader du football à 5 et leader du padel... C'est aussi le 1<sup>er</sup> réseau d'agences immobilières des Alpes et le 1<sup>er</sup> tour opérateur de montagne français.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA agit à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

- Domaines Skiables et Activités Outdoor : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval, Pralognan-la-Vanoise, Evolution 2
- Parcs de Loisirs : Parc Astérix, FuturoscopeXperiences, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familiypark (AT), Chaplin's World (CH), Belantis (All), Groupe Urban (Urban Soccer / Padel)
- Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yonly...), Mountain Collection (ex CDA Agences Immobilières), MMV, les résidences YONLY&FRIENDS
- Expertises Transverses : Ingelo, CDA Management, CDA Développement



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.  
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ;  
FTSE : 5755 Recreational services



### **Compagnie des Alpes :**

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	<a href="mailto:alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr">alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr</a>
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	<a href="mailto:sandra.picard@compagniedesalpes.fr">sandra.picard@compagniedesalpes.fr</a>
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	<a href="mailto:alexis.dargent@compagniedesalpes.fr">alexis.dargent@compagniedesalpes.fr</a>

eCorpus : Xavier YVON – relations presse :	+33 6 88 29 72 37	<a href="mailto:xavier.yvon@corp-us.fr">xavier.yvon@corp-us.fr</a>
--------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------